Conseil municipal • Mars 2026

Mardi 31 mars

Vous pouvez assister librement au Conseil municipal, les séances sont ouvertes au public et ne nécessitent aucune inscription préalable. RDV à l'Hôtel de Ville un peu avant l'ouverture de la séance, et le tour est joué ! Nous vous attendons **mardi 31 mars !**

La séance est retransmise, en direct, sur Facebook et notre site internet.

Les comptes-rendus sont par ailleurs disponibles sur www.magny-les-hameaux.fr, consultables en mairie sur simple demande et une version synthétisée est affichée sur les panneaux d'information municipale.

Coordonnées

Hôtel de Ville
1 Place Pierre Bérégovoy
Salle du conseil municipal
78114
Magny-les-Hameaux
Documents
Ordre du jour du conseil municipal du 31/03/2026